

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 Novembre 2016

Indemnités du Directeur Général en cas de cessation des fonctions

« Après avoir pris acte :

- Que l'indemnité proposée correspondrait à une indemnité en cas de prise d'effet, par anticipation ou à terme, de la cessation par révocation des fonctions de Directeur Général de Monsieur Thomas HAMELLE, hors cas de faute lourde impliquant une intention de nuire à la société ;
- Que ladite indemnité serait égale :
 - o à la somme de 165 000 € correspondant à 6 mensualités de rémunérations fixes dans l'hypothèse où ladite révocation prendrait effet pendant la période courant entre ce jour et la date à laquelle Monsieur Thomas HAMELLE obtiendra sa prise en charge par le régime de la « Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'entreprise » (GSC),
 - o à la somme de 150 000 € dans l'hypothèse où ladite révocation prendrait effet après la date à laquelle Monsieur Thomas HAMELLE obtiendra sa prise en charge par le régime de la « Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'entreprise » (GSC),
 - o étant précisé que la rémunération mensuelle, du mois au cours duquel la cessation des fonctions prendrait effet, serait versée en intégralité ;
- Que le versement de cette indemnité serait conditionné à l'atteinte d'au moins 2 des 3 critères suivants (mesurés sur 2 semestres glissants) à la date de prise d'effet de la cessation des fonctions :
 - o Un chiffre d'affaires consolidé supérieur à 600 Millions d'€uros
 - o Un EBE courant supérieur à 5% du chiffre d'affaires consolidé
 - o Un ratio de levier (Dette Financière Nette / EBE Courant) inférieur à 3,5 ;
- Que cette indemnité serait versée immédiatement à la date de prise d'effet de la cessation des fonctions, sous réserve de la constatation par le Conseil de la réalisation des conditions susvisées ;

le Conseil décide, à l'unanimité, d'autoriser cette indemnité telle que décrite ci-avant. »

ORCHESTRA-PREMAMAN

Société anonyme au capital de 22.245.732 €

Siège social : 200 avenue des Tamaris, Zac Saint Antoine, 34130 Saint-Aunès.
398 471 565 R.C.S. MONTPELLIER

